

Ce programme d'appui
est mis en oeuvre par le



Programme d'appui à l'initiative

ENPARD
MÉDITERRANÉE



Cette initiative est financée
par l'Union Européenne

Diagnostic du système de régulation de la pomme de terre en Algérie

Système d'Information

Rapport final provisoire

Par

Karim LEFKI

Juin 2018

Ce programme d'appui
est mis en oeuvre par le



Programme d'appui à l'initiative

ENPARD
MÉDITERRANÉE



Cette initiative est financée
par l'Union Européenne



Programme d'appui à l'initiative

ENPARD
MÉDITERRANÉE



PREAMBULE

Cette étude, commanditée par le Ministère algérien de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, a été réalisée par M. Karim Lefki, expert national en systèmes informatiques, dans le cadre du programme d'appui à l'Initiative ENPARD Méditerranée, financé par l'Union Européenne. Son contenu et les analyses qui y sont développées relèvent de la seule responsabilité de son auteur et ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Ce programme d'appui
est mis en oeuvre par le



Programme d'appui à l'initiative

ENPARD
MÉDITERRANÉE



Cette initiative est financée
par l'Union Européenne

Contenu

I. Introduction.....	6
II. Etat des lieux	7
III. Système d'Information pour la régulation de la filière pomme de terre	9
IV. Réalisation d'une application pour la gestion des données production	10
1. Analyse des données 2017 et méthodologie proposée pour la saisie	10
2. Masque pour la saisie des données production.....	11
3. Requête pour l'affichage de l'état de la saisie	11
4. Indicateurs.....	12
5. Tables et relations de la BD	14
V. Réalisation d'une application pour la saisie des prix.....	15
1. Analyse des données et méthodologie proposée pour la saisie	15
2. Formulaire pour la saisie des prix.....	15
3. Indicateurs.....	16
4. Tables de la BD	18
VI. Application Excel pour la gestion de la production	18
1. Saisie des données	18
2. Récapitulatif des données saisies.....	19
VII. Application Excel pour la gestion des prix	21
1. Saisie des données	21
2. Affichage des données saisies	22
VIII. Conclusion	23
IX. ANNEXES	25
Définition Système d'Information	25
Missions DRDPA et DSASI	26
Missions services DSA.....	29
Missions ONILEV	32
Loi orientation agricole	34
Missions ONFAA	36

I. Introduction

La filière pomme de terre est considérée comme stratégique. Au fil des années, elle a acquis un poids économique et social important. Selon diverses sources, la consommation de pomme de terre qui était évaluée à 21,7 kg en 1966-67 (FAO), a augmenté aux alentours de 34 kg/habitant/an en 1979-80 (enquête ONS), et se situerait à 113 kg/ habitant/an en 2015, faisant ainsi de ce produit agricole un élément structurant de la ration alimentaire de l'algérien.

Pour répondre à cette demande croissante, l'Etat a multiplié, avec efficacité, les incitations et les programmes de soutien au développement de cette filière. Malgré toutes les solutions proposées par le Ministère pour contourner les spéculations et maîtriser le prix de la pomme de terre, les fluctuations de prix persistent. Cette situation, et le contexte budgétaire actuel qui exige une rationalisation des aides et des avantages accordés dans le cadre de ce mécanisme, ont conduit à lancer, avec l'appui du programme ENPARD, une étude diagnostic du système de régulation de la pomme de terre afin d'appuyer.

Ce rapport 2 relatif au SI a pour objet « la création d'une base de données relationnelle unique contenant l'ensemble des informations de la filière Pomme de terre en vue de sa régulation » (confère les TdR).

Il se fonde sur la méthode suivante :

- Un échange exhaustif avec la sous-direction du développement des filières végétales et la sous-direction de l'organisation et de la régulation des filières agricoles de la DRDPA.
- Des entretiens approfondis avec les 2 responsables chargés de la collecte de l'information :
 - o celui chargé de la collecte de l'information relative aux intentions de plantation, plantations, récoltes, bulletins quotidiens transmis par les SOPAT des DSA
 - o le responsable de la collecte des informations relatives aux mercuriales, bulletin quotidien centralisé au niveau du ministère
- Des entretiens avec le DSA de Ain Defla et le service chargé de la transmission des bulletins quotidiens de productions
- enfin un entretien avec les services de la DSA de Boumerdes, SOPAT et service chargé du contrôle des stocks de régulation de la wilaya

L'objectif de ces entretiens et visite de terrain visait à examiner au plus près le mode de gestion actuel du SI portant sur le mécanisme de régulation de la filière pomme de terre, tant au niveau central qu'au niveau des services déconcentrés du ministère.

Les informations transmises par le ministère nous ont permis de construire les bases de données et de formuler des propositions d'une gestion plus efficace du SI que nous présentons dans le présent rapport.

De façon plus précise, concernant la filière pomme de terre, il s'agit donc de gérer, tout au long de l'année, les données de production et les données concernant les prix qui reflètent l'équilibre en l'offre et la demande. La gestion de l'ensemble de ces données dans le cadre d'un système efficace (Système d'Information) permettra :

- La structuration des données qui est un préalable à l'analyse des données à l'aide d'outils statistiques ou cartographiques afin de mieux comprendre la situation existante et mieux appréhender les facteurs influents sur l'équilibre entre l'offre et la demande
- De créer une banque de données structurée pour la réalisation d'indicateurs pertinents à l'aide à la décision
- De disposer de données historiques pour des analyses prospectives futures.

II. Etat des lieux

Afin de concevoir un Système d'Information pour la régulation de la filière pomme de terre, il est nécessaire d'établir un bref diagnostic de la situation actuelle et de bien préciser les objectifs attendus par un tel système.

Les visites de terrain effectués lors de la mission et les entretiens tenus avec les différents responsables et acteurs ont permis d'établir le constat suivant :

- La SD DFV (Sous - Direction du Développement des Filières Végétales), sous-direction de la DRDPA (Direction de la Régulation et du Développement des Productions Agricoles), fait un suivi quasi-journalier des campagnes de récolte de la pomme de terre (arrière-saison, primeur et saison). Les superficies plantées sont suivies. Au cours de différentes campagnes, les superficies récoltées et les productions récoltées sont suivies (presque) au jour le jour pour les 48 wilayas. Ces informations sont transmises par les 48 DSA (voir plus bas). Ces données sont gérées et stockées par des fichiers Excel. La transmission de l'information à partir des wilayas se fait par fax ou par email.
- La SD ORFA (Sous - Direction de l'Organisation et de la Régulation des Filières Agricoles), sous-direction de la DRDPA, fait un suivi quasi-journalier (pour les 48 wilayas) des prix de pomme de terre (gros, détail, fraîche réfrigéré) ainsi que du prix des autres productions végétales et animales. Ces informations sont transmises par les 48 DSA et l'ONILEV (voir plus bas). Ces données sont gérées et stockées par des fichiers Excel. La transmission de l'information se fait par fax ou par email.

- ONILEV (Office National Interprofessionnel des Légumes et des Viandes) et ses antennes régionales gèrent deux types d'informations :
 - o Les informations relatives aux prix des produits agricoles (végétaux et animaux) en particulier le prix de la pomme de terre. Ces informations sont relevées de façon quasi-quotidienne et saisies dans des fichiers Excel.
 - o Les informations relatives au stockage et au déstockage de la pomme de terre (quantités, lieux et date). Une synthèse de ces informations est faite à la fin de la période de déstockage.
- La transmission de l'information à partir des antennes régionales vers la centrale se fait par fax ou par email.
- Au sein des DSA (Direction des Services Agricole de Wilaya), c'est le SOPAT (Service de l'Organisation de Production et de l'Appui Technique) qui transmet les informations concernant la production de la pomme de terre (superficies, plantées récoltées, production, calendrier de récolte...) et des autres filières. C'est elle qui transmet les informations concernant la filière pomme de terre à la DRDPA. Ces informations sont collectées sur le terrain par les responsables des subdivisions agricoles. Il existe également au niveau des DSA un service des statistiques qui transmet les informations à la DSASI pour établir les bilans et statistiques annuelles du secteur.
- La DSASI (Direction des Statistiques Agricoles et des Systèmes d'Information) du Ministère, élabore les statistiques annuelles officielles du secteur (en autres les productions des différentes filières végétales ou animales).

Les conclusions de ce bref état des lieux sont :

1. Les quantités produites de pomme de terre sont suivies quasi-quotidiennement pour les différentes wilayas. Cette tâche est assurée par la DFV qui reçoit les informations des SOPAT.
2. Les prix sont également suivis de façon quasi-quotidienne par l'ONILEV et l'ORFA.
3. La collecte des données se fait à l'échelle de la wilaya et sont transmis aux structures centrales par fax ou par email. Il n'existe pas d'application ni d'intranet entre les structures régionales et centrales.
4. Les données sont saisies au niveau centrale dans des fichiers Excel journaliers (1 fichier par jour ou un onglet par jour ce qui rend difficile les synthèses et analyses).
5. Les indicateurs pour suivre le dispositif de régulation ne sont pas définis.

Les missions statutaires des différentes structures citées ci-dessus sont données en Annexe. Ces missions diffèrent avec les tâches effectuées en pratique par ces différentes structures.



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



De plus, comme indiqué dans la Loi 08-16 portant orientation agricole (voir annexe) a mis en place des dispositifs de suivi et d'évaluation de la fonction régulation des produits agricoles par la création d'observatoires de filières ou de produits agricoles. L'Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires (ONFAA) institué à l'INRAA devrait jouer ce rôle.

III. Système d'Information pour la régulation de la filière pomme de terre

La mise en place d'un SI pour la régulation de la filière opérationnel, fiable et moderne suppose un certain nombre d'actions et de prérequis :

- Etude organisationnelle : quels sont les acteurs ? quel est leur rôle dans le dispositif ? quelles sont les indicateurs à mettre en place, sur quelle base mettre en place le dispositif de régulation ...
- Moyens matériels et de communications : Intranet sécurisé (VPN) entre les structures régionales et centrales, infrastructure IT avec serveur Base de Données...
- Développement d'une application dédiée :
 - o Besoins et fonctionnalités à développer, périmètre du projet, PDT ou autres produits
 - o Développement de différentes versions (méthode AGILE)
 - o Tests, mise en service en service.

La mise en place d'un tel SI suppose l'implication de la DSASI dans le projet ainsi que l'ensemble des acteurs : DRDPA, ONILEV, ONFAA... De plus, ce SI devrait s'intégrer dans le Système National d'Information Agricole (SNIA), institué par la Loi 08-16 portant orientation agricole (voir annexe).

Vu les objectifs et la durée du présent projet, il n'est envisageable de développer un SI complet et opérationnel pour la régulation de la filière pomme de terre mais de constituer un premier jalon dans cette voie en structurant et centralisant les données :

- de production par wilaya depuis 2008 (par saison, superficie, production, rendement...);
- de production journalière pour l'année 2017 ;
- concernant les prix pour l'année 2017 ;

Cette structuration des données dans une BD permet une analyse des données par des méthodes statistiques, cartographiques ou autre. Cette analyse des données 2017 et antérieures permet de :

- mieux comprendre la situation existante et mieux appréhender les facteurs les plus influents sur la filière ;
- proposer une méthodologie pour les futures collectes et saisies des données ;
- proposer des outils simples pour la gestion des données ;
- proposer des indicateurs pertinents pour le suivi du dispositif de régulation.

De plus, il a été constaté que la collecte des données des 48 wilayas quasi-quotidiennement ainsi que l'utilisation non efficace d'Excel conduit les acteurs de la filière à consacrer plus de temps à la collecte des données qu'à leur analyse et leur diffusion pour la prise de décision. Partant de ce constat et du fait de l'absence d'intranet entre les structures locales et centrales (à court terme, la transmission de l'information se fera toujours par fax ou par email), il a été décidé de privilégier pour le présent projet le développement d'outils pour les structures centrales afin qu'ils puissent saisir et analyser les données efficacement. Des méthodologies (basées sur l'analyse des données 2017) pour la saisie des données sont aussi proposées afin qu'elles soient le plus simples possible tout en restant précises.

IV. Réalisation d'une application pour la gestion des données production

1. Analyse des données 2017 et méthodologie proposée pour la saisie

L'analyse des données de production de la pomme de terre de Saison 2017 montre que 8 wilayas totalisent 67% de la production (EL OUED, MOSTAGANEM, AIN DEFLA, MASCARA, TIARET, BOUIRA, TLEMCEM, TEBESSA). 17 autres wilayas totalisent 30% de la production (CHLEF, LAGHOUAT, BATNA, BLIDA, ALGER, DJELFA, SETIF, SAIDA, SKIKDA, SIDI BEL ABBES, MEDEA, EL BAYADH, BOUMERDES, SOUK AHRAS, TIPAZA, MILA, RELIZANE). Les 23 autres wilayas totalisent les 3% restant de la production.

Afin que la collecte d'information reste simple et efficace tout en gardant une précision importante, il est proposé :

- Suivi journalier de 8 wilayas (groupe 1) qui totalisent 67% de la production ;
- Suivi hebdomadaire de 17 wilayas suivantes (groupe 2) qui totalisent 30% de la production ;
- Suivi mensuel des autres wilayas (groupe 3).

Afin que l'information soit saisie à l'aide d'outils fiables et structurés, une application, BD_PDT, a été développée à l'aide du logiciel Access qui permet d'avoir une BD relationnelle structurée et un outil de développement de masques de saisie, de requêtes et d'états d'édition.

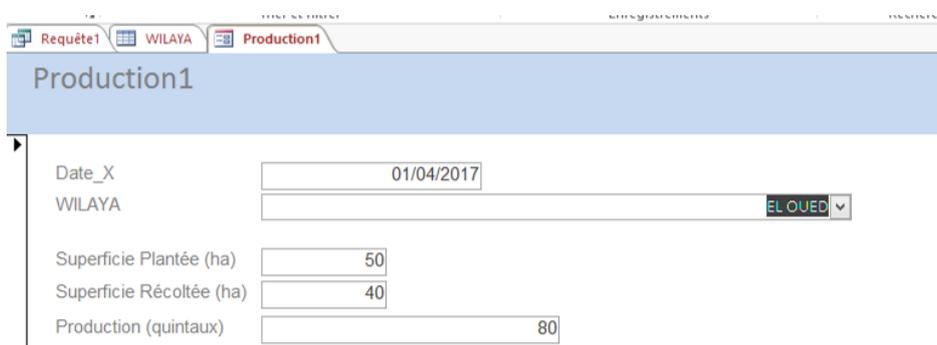
Un fichier Excel a également été développé pour permettre les mêmes opérations. Ce fichier Excel a été développé au cas où les utilisateurs souhaiteraient continuer à utiliser Excel qu'ils maîtrisent.

2. Masque pour la saisie des données production

Dans Access, le masque de saisie Production 1 permet de saisir les données de production (superficie plantée, superficie récoltée et production) à une date D tout au long de la saison pour les wilayas du groupe 1 (sélection des wilayas par un combo pour éviter les erreurs de saisie). Les données sont stockées dans la table production1 (le détail des tables de la BD est donnée plus bas).

Il est également possible d'importer des fichiers Excel directement (à condition de respecter un certain format)

Un masque de saisie Production 2 a été développé pour la saisie des wilayas du Groupe 2 ainsi que le masque Production 3 pour les wilayas du Groupe 3.



Ces 3 masques permettent de saisir les informations de base de la production tout au long de la saison de récolte. Ils remplacent les fichiers Excel journaliers de production utilisés en 2017.

3. Requête pour l'affichage de l'état de la saisie

Afin de vérifier l'état de la saisie, une requête a été développée pour afficher la date de la dernière saisie pour chaque wilaya (requête ETAT_SAISIE).

Requête1	WILAYA	Production1	ETAT_SAISIE
WILAYA	GROUPE	PRODUCTION	DERNIERE SAISIE
AIN DEFLA	GROUPE1	80	05/04/2017
BECHAR	GROUPE3	800	01/08/2017
BOUIRA	GROUPE1	80	08/05/2018
CHLEF	GROUPE2	500	01/04/2017
EL OUED	GROUPE1	5000	12/05/2017
MASCARA	GROUPE1	80	05/04/2017
MOSTAGANEM	GROUPE1	80	05/04/2017
TAMANRASSET	GROUPE3	600	10/09/2018
TEBESSA	GROUPE1	80	18/05/2017
TIARET	GROUPE1	5000	13/05/2017
TLEMCEN	GROUPE1	80	08/05/2018

4. Indicateurs

Les données de production étant saisies au fur et à mesure, des requêtes ont été développées pour un suivi de la campagne de récolte. Ces requêtes constituent des indicateurs de suivi :

- Le premier indicateur permet de suivre au fur et à mesure la situation par wilaya : production récoltée, pourcentage d'avancement, rendement...
- Le second indicateur permet de suivre la production par wilaya et par mois : il permet de vérifier si les productions mensuelles sont conformes aux calendriers prévisionnels.

Ces indicateurs constitueront une partie des outils d'aide à la décision.

Récapitulatif de la production par wilaya

La requête RECAP permet d'afficher la production par wilaya à partir de toutes les données saisies. Elle récapitule les données suivantes (par wilaya et à la dernière date de saisie des données) :

- Intention de plantation ;
- Prévision de production ;
- Rendement prévu ;
- Superficie plantée ;
- Taux d'avancement de la plantation (Superficie plantée / Intention de Plantation) ;
- Superficie récoltée ;
- Taux d'avancement de la récolte (Superficie récoltée / Superficie Plantée) ;
- Production (récoltée) ;
- Rendement (Production/ Superficie récoltée).

La requête affiche les données par wilaya ainsi que le total pour les 48 wilayas. Le résultat de la requête est également exportable sur Excel pour tout autre traitement statistique.

WILAYA	INTENTION PLANTAT	PREVISION PRK	SUPERFICIE PLAN	TAUX AVANCEMENT PLANTATIOI	SUPERFICIE RECOLTE	TAUX AVANCEMENT RECOLTE	PRODUCTION	RDT
ADRAR								
AIN DEFLA	4 000	2 673 440 ##	4774	119%	4 774	100%	2 673 440	560
AIN TEMOUCHENT	233	44 310 ##						
ALGER	776	262 730 ##	596	77%	596	100%	262 730	441
ANNABA	30	5 500 ##						
B.B.ARRERIDJ	100	8 280 ##						
BATNA	1 500	182 250 ##	729	49%	729	100%	182 250	250
BECHAR	40	6 350 ##	80	200%	75	93,75%	800	11
BEJAIA	180	19 707 ##						
BISKRA	50	23 000 ##						
BLIDA	870	279 145 ##	536	62%	536	100%	279 145	521
BOUIRA	2 000	967 478 ##	2494	125%	2 494	100%	967 478	388
BOUMERDES	2 000	543 550 ##	1553	78%	1 553	100%	543 550	350
CHLEF	1 500	369 920 ##	1240	83%	1 156	93%	369 920	320
CONSTANTINE	400	19 200 ##						
DJELFA	1 800	490 200 ##	2000	111%	2 000	100%	490 200	245
EL BAYADH	500	140 000 ##	763	153%	763	100%	248 700	326
EL OUED	10 000	3 850 000 ##	11000	110%	11 000	100%	3 850 000	350
EL TARF	200	50 900 ##						
GHARDAIA	20	3 780 ##						
GUELMA	270	29 420 ##						
ILLIZI								
JIJEL	365	70 790 ##						
KHENCHELA	100	10 550 ##						
48	71 268	23 102 369 ##	66678	98%	66 640	100%	22 625 936	310

Cette requête permet le suivi de la campagne de récolte automatiquement et à tout moment. Elle permet de signaler tout écart par rapport aux prévisions de récolte.

Production par mois et par wilaya

La requête PRODUCTION_TOTALE permet d'afficher par wilaya et par mois la production récoltée (ainsi que le total pour les 48 wilayas) à partir des données de production saisies au fur et à mesure. C'est un indicateur qui permet d'afficher mois par mois les quantités de pomme de terre mises sur le marché. Il permet de vérifier si les productions mensuelles sont conformes aux calendriers prévisionnels.

WILAYA	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
AIN DEFLA		280 100	939 900	1 384 000	69 440	0	0	2 673 440
ALGER		15 200	112 000	135 530	0	0	0	262 730
BATNA					26 400	0	155 850	182 250
BECHAR	498				800			
BLIDA			61 120	218 025	0	0	0	279 145
BOUIRA			11 520	634 306	321 652	0	0	967 478
BOUMERDES		44 800	428 050	70 700	0	0	0	543 550
CHLEF		14 350	142 550	154 460	58 560	0	0	369 920
DJELFA				26 500	246 300	95 320	122 080	490 200
EL BAYADH					80 000	48 700	120 000	248 700
EL OUED		455 000	1 715 000	1 365 000	315 000	0	0	3 850 000
LAGHOUAT					5 750	119 400	544 100	669 250
MASCARA		16 000	1 034 000	852 000	54 000	0	0	1 956 000
MEDEA				125 830	191 100	0	0	316 930
MILA			15 000	21 050	438 830	108 110	21 200	604 190
MOSTAGANEM	355 940	2 076 060	908 510	0	0	0	0	3 340 510
RELIZANE	27 000	50 380	181 990	88 490	24 450	0	0	372 310
SAIDA				83 370	203 700	100 000	277 100	664 170
SETIF					130 900	261 870	132 273	525 043
SIDI BEL ABBES				191 250	101 250	67 500	0	360 000
SKIKDA	52 725	229 425	272 180	82 070	0	0	0	636 400
SOUK AHRAS				4 500	55 500	120 000	0	180 000
TAMANRASSET								
TEBESSA					220 000	596 960	88 040	905 000
Total	436 163	3 181 315	6 088 070	6 374 651	2 727 032	2 184 260	1 634 243	

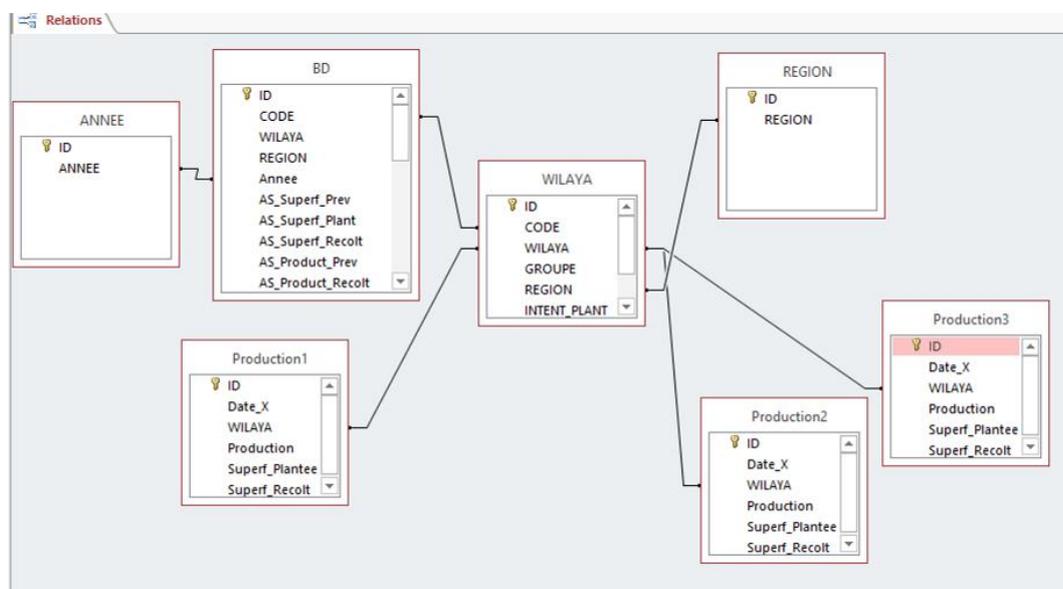
Dans le cadre de l'amélioration future de cet outil, il serait souhaitable de disposer des calendriers prévisionnels de récolte afin de programmer des alertes s'il y a des écarts importants entre les productions récoltées et les prévisions.

5. Tables et relations de la BD

Plusieurs tables ont été créés pour la gérer les données production dans le fichier Access BD_PDT.

Libellé TABLE	Usage	Descriptif
ANNEE	Programmation	Utilisé pour la gestion de la BD
BD	Données	Données de production (superficie, production, rendement) par wilaya et par saison depuis 2008.
FRIGOMEDIT	Données	Données sur les infrastructures en réalisation par FRIGOMEDIT
MARCHE	Données	Données sur marché des gros
Production1	Données	Données de production saisies pendant l'année en cours pour les wilayas du Groupe 1
Production2	Données	Données de production saisies pendant l'année en cours pour les wilayas du Groupe 2
Production3	Données	Données de production saisies pendant l'année en cours pour les wilayas du Groupe 3
REGION	Programmation	Utilisé pour la gestion de la BD
WILAYA	Données	Informations sur les wilayas (code, région, groupe...).

Des relations ont été établies entre les différentes tables afin de permettre la programmation des masques de saisie et des requêtes.



V. Réalisation d'une application pour la saisie des prix

1. Analyse des données et méthodologie proposée pour la saisie

Actuellement, la collecte des prix de la pomme de terre se fait sur un certain nombre de wilaya puis il est déterminé un prix moyen Est, Ouest et Centre. Les wilayas utilisées pour le calcul de ce prix moyen n'est pas figé et varie d'une source à une autre. A l'avenir, il est proposé de relever les prix dans les wilayas les plus peuplées (ou la demande sera la plus forte) : Alger (Centre), Oran (Ouest) et Sétif (Est). Pour chacune de ces wilayas, un prix maximum et un prix minimum seront relevés (l'écart entre les deux permettra d'inclure une partie des prix des wilayas avoisinantes). De plus, ces wilayas ne sont pas des wilayas productrices de produits agricoles, les prix relevés seront une limite « haute » des prix au niveau national et constitueront un meilleur indicateur qui alertera sur une hausse des prix.

Plus tard, d'autres wilayas pourront être éventuellement incluses pour le calcul des prix moyens par région.

Une application, BD_PRIX, a été développée à l'aide du logiciel Access pour la gestion des données « Prix ». Un fichier Excel a également été développé pour permettre les mêmes opérations.

2. Formulaire pour la saisie des prix

PRIX_FRAIS	
DATE	<input type="text" value="01/08/2018"/>
Prix Gros PDT Fraiche Centre Min	<input type="text" value="25"/>
Prix Gros PDT Fraiche Centre Max	<input type="text" value="35"/>
Prix Gros PDT Fraiche Est Min	<input type="text" value="28"/>
Prix Gros PDT Fraiche Est Max	<input type="text" value="35"/>
Prix Gros PDT Fraiche Ouest Min	<input type="text" value="29"/>
Prix Gros PDT Fraiche Ouest Max	<input type="text" value="40"/>
Prix Détail PDT Fraiche Centre Min	<input type="text" value="35"/>
Prix Détail PDT Fraiche Centre Max	<input type="text" value="45"/>
Prix Détail PDT Fraiche Est Min	<input type="text" value="38"/>
Prix Détail PDT Fraiche Est Max	<input type="text" value="45"/>
Prix Détail PDT Fraiche Ouest Min	<input type="text" value="39"/>
Prix Détail PDT Fraiche Ouest Max	<input type="text" value="50"/>

Dans Access, le masque de saisie PRIX_FRAIS a été développé pour la saisie les données « Prix » de la pomme de terre fraiche : Prix, détail, Prix gros, Prix Minimum, Prix Maximum, Est, Ouest, Centre, à une date D tout au long de la l'année. Les données sont stockées dans la table PRIX_FRAIS (le détail des tables de la BD est donnée plus bas). Un autre masque PRIX_REFRIGERE a été développé pour le

prix de la pomme de terre réfrigéré. La séparation frais/réfrigéré a été faite pour ne pas alourdir la saisie et par le fait que la pomme de terre réfrigéré n'est disponible qu'à certaines période de l'année.

Il est également possible d'importer des fichiers Excel directement (à condition de respecter un certain format).

3. Indicateurs

Les prix étant saisis au fur et à mesure, des requêtes ont été développées pour leur suivi tout au long de l'année. Ces requêtes constituent des indicateurs de suivi :

- Le premier indicateur permet de suivre l'évolution du prix moyen national tout au long de l'année (détail ou gros).
- Le second indicateur permet de calculer le prix moyen national par mois : il est plus significatif qu'un prix journalier qui fluctue de jour en jour.

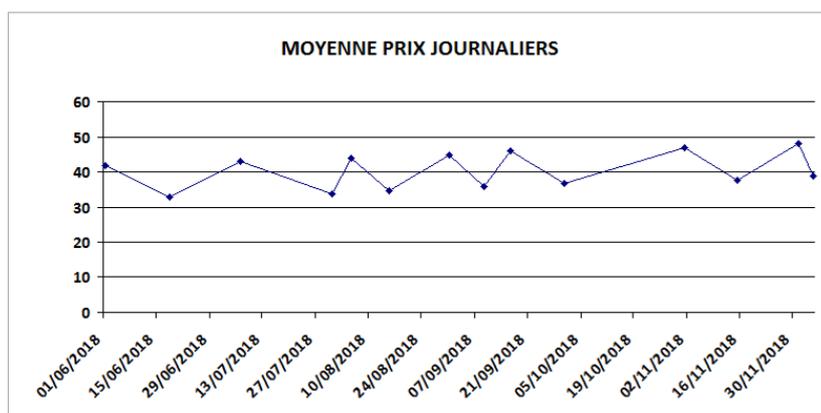
Ces indicateurs constitueront une partie des outils d'aide à la décision.

Moyenne des prix journaliers

La requête MOYENNE PRIX JOURNALIERS permet d'afficher moyenne des prix journaliers (est, ouest, centre, valeurs minimales et maximales) de toutes les données saisies.

ID	DATE D	PRIX GROS MOYEN	PRIX DETAIL MOYEN
1	01/06/2018	32,00	42,00
2	18/06/2018	29,33	32,83
3	07/07/2018	33,00	43,00
4	31/07/2018	30,33	33,83
5	05/08/2018	34,00	44,00
6	15/08/2018	31,33	34,83
7	31/08/2018	35,00	45,00
8	09/09/2018	32,33	35,83
9	16/09/2018	36,00	46,00
10	30/09/2018	33,33	36,83
11	01/11/2018	37,00	47,00
12	15/11/2018	34,33	37,83
13	01/12/2018	38,00	48,00
14	05/12/2018	35,33	38,83
*	(Nouv.)		

L'état correspondant (MOYENNE PRIX JOURNALIERS) permet d'afficher le graphique correspondant (valeurs de test sur le graphique ci-dessous).



Dans le cadre de l'amélioration future de cet outil, il serait souhaitable de disposer des fourchettes de prix maximales et minimales afin de programmer des alertes si les prix dépassent ces limites et de déclencher des actions appropriées (stockage ou déstockage).

Moyenne du prix national par mois

La requête MOYENNE PRIX MOIS permet d'afficher le prix national par mois (gros et détail). Ce prix est plus significatif que le prix journalier : il permet lisser les fluctuations journalières et d'avoir un prix repère mensuel.

Trier et filtrer

Copie de MOYENNE PRIX MENSUELS		PRIX_MOIS	
N°	MOIS	PRIX GROS MOYEN	PRIX DETAIL MOYEN
1	JUIN	30	41
2	JUILLET	30	42
3	AOUT	25	38
4	SEPTEMBRE	33	45
5	OCTOBRE	45	56
6	NOVEMBRE	55	66
7	DECEMBRE	56	67
*	(Nouv.)	0	0

4. Tables de la BD

Deux tables ont été nécessaires pour la création du fichier Access « BD_PRIX » : les tables PRIX_FRAIS (voir structure ci-dessous) et PRIX_REFRIGERE.

Nom du champ	Type de données
DATE_X	NuméroAuto
GCFMin	Date/Heure
GCFMax	Numérique
GEFMin	Numérique
GEFMax	Numérique
GOFMin	Numérique
GOFMax	Numérique
DCFMin	Numérique
DCFMax	Numérique
DEFMin	Numérique
DEFMax	Numérique
DOFMin	Numérique
DOFMax	Numérique

Les tables, requêtes, masques de saisie (formulaires), et états créés peuvent être transférées dans la BD_PDT pour obtenir, une seule BD. Cependant, vu qu'il n'existe pas de relations directes entre les tables des deux BD et vu que la saisie se fera à deux endroits différents (vu que l'intranet n'est pas fonctionnel), il a semblé préférable de créer deux BD différentes.

VI. Application Excel pour la gestion de la production

Un fichier Excel a été développé pour la gestion des données production. Certains onglets permettent de saisir, par wilaya, les données production : superficie plantée, superficie récoltée et production. D'autres onglets du fichier Excel permettent d'afficher un récapitulatif des données.

1. Saisie des données

L'onglet Production permet de saisir la production journalière à l'aide de formulaires. Les formulaires sont déclinés par groupe de wilayas : Groupe 1 (saisie quotidienne), Groupe 2 (saisie hebdomadaire), Groupe 3 (saisie mensuelle).

Deux autres onglets ont été développés pour la saisie des superficies plantées, et superficies récoltés (même configuration que l'onglet Production).

base_de_... : X ✓ fx TEBESSA

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
Date	EL OUED	MOSTAGANEM	AIN DEFLA	MASCARA	TIARET	BOUIRA	TLEMEN	TEBESSA	Date	LAGHOUAT	SAIDA	SKIKDA	MILA	BOU
01/04/2017									01/04/2017					
02/04/2017														
03/04/2017														
04/04/2017														
05/04/2017														
06/04/2017		4 305												
07/04/2017														
08/04/2017														
09/04/2017														
10/04/2017														
11/04/2017		425												
12/04/2017														
13/04/2017														
14/04/2017														
15/04/2017														
16/04/2017														
17/04/2017		7 830												
18/04/2017														
19/04/2017														
20/04/2017														
21/04/2017														

Surface_Plantee Surface_Recoltee PRODUCTION RECAP Prod_MENSUEL

PRODUCTION ? x

Date: 01/04/2017 1 sur 214

EL OUED:

MOSTAGANEM:

AIN DEFLA:

MASCARA:

TIARET:

BOUIRA:

TLEMEN:

TEBESSA:

Nouvelle Supprimer Restaurer Précédente Suivante Critères Fermer

fx Date

J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V
Date	LAGHOUAT	SAIDA	SKIKDA	MILA	BOUMERDES	SETIF	DJELFA	RELIZANE	CHLEF	SIDI BEL ABBES	MEDEA	BLIDA
01/04/2017												
02/04/2017												
03/04/2017												
04/04/2017												
05/04/2017												
06/04/2017	23	869	2 300	1 045	1 553	269	1 641	1 059	1 240	1 350	840	52
07/04/2017												
08/04/2017												
09/04/2017												
10/04/2017												
11/04/2017	23	869	2 300	1 197	1 553	510	1 641	1 059	1 240	1 350	840	52
12/04/2017												
13/04/2017												
14/04/2017												
15/04/2017												
16/04/2017												
17/04/2017	23	879	2 300	1 263	1 553	667	1 900	1 078	1 240	1 500	961	528
18/04/2017												
19/04/2017												

Surface_Plantee ? x

Date: 1 sur 214

LAGHOUAT:

SAIDA:

SKIKDA:

MILA:

BOUMERDES:

SETIF:

DJELFA:

RELIZANE:

CHLEF:

SIDI BEL ABBES:

MEDEA:

BLIDA:

ALGER:

EL BAYADH:

BATNA:

SOUK AHRAS:

TIPAZA:

Nouvelle Supprimer Restaurer Précédente Suivante Critères Fermer

Plantee Surface_Recoltee PRODUCTION RECAP Prod_MENSUEL

2. Récapitulatif des données saisies

Deux onglets ont été développés pour récapituler de façon automatique les données saisies à l'aide fonctions existantes dans Excel (sans avoir à faire de traitements supplémentaires dans le fichier Excel).

Le premier onglet RECAP récapitule les données suivantes (par wilaya et à la dernière date de saisie des données) :

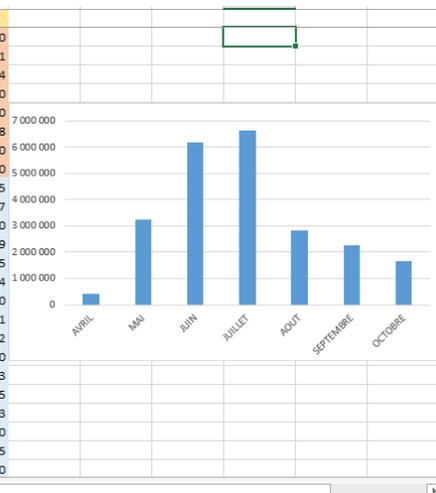
- Intention de plantation ;
- Prévion de production ;
- Rendement prévu ;
- Superficie plantée ;
- Taux d'avancement de la plantation (Superficie plantée / Intention de Plantation) ;
- Superficie récoltée ;
- Taux d'avancement de la récolte (Superficie récoltée / Superficie Plantée) ;
- Production (récoltée) ;
- Rendement (Production/ Superficie récoltée).

code	Wilaya	Intention plantation	Rdt prévu q/ha	Prévion Production	Superficie Plantée	Taux d'avancement plantation (%)	Superficie récoltée	Taux d'avancement récolte (%)	Production obtenue	Rdt q/ha
39	EL OUED	10 000	350	3 500 000	11 000	110%	11 000	100%	3 850 000	350
27	MOSTAGANEM	12 000	336	4 028 880	9 960	83%	9 942	100%	3 340 510	336
44	AIN DEFLA	3 000	550	1 650 000	4 774	159%	4 774	100%	2 673 440	560
29	MASCARA	7 200	312	2 247 500	6 500	90%	6 500	100%	1 956 000	301
14	TIARET	3 900	280	1 092 000	3 900	100%	3 900	100%	1 092 000	280
10	BOUIRA	2 431	334	811 950	2 494	103%	2 494	100%	967 478	388
13	TLEMCEEN	3 000	350	1 050 000	2 800	93%	2 837	101%	939 400	331
12	TEBESSA	2 500	350	875 000	2 480	99%	2 480	100%	905 000	365
3	LAGHOUAT	2 200	255	560 750	2 262	103%	2 262	100%	669 250	296
20	SAÏDA	2 036	319	648 850	2 168	106%	2 168	100%	664 170	306
21	SKIKDA	1 500	285	427 500	2 300	153%	2 233	97%	636 400	285
43	MILA	1 900	400	760 000	1 447	76%	1 447	100%	604 190	418
35	BOUMERDES	1 800	350	630 000	1 553	86%	1 553	100%	543 550	350
19	SETIF	2 250	300	675 000	1 899	84%	1 899	100%	525 043	276
17	DJELFA	2 500	220	550 000	2 000	80%	2 000	100%	490 200	245
48	RELIZANE	2 042	298	608 800	1 227	60%	1 227	100%	372 310	304
2	CHLEF	1 300	350	454 685	1 240	95%	1 156	93%	369 920	320
22	SIDI BEL ABBES	1 600	280	448 000	1 500	94%	1 500	100%	360 000	240
26	MEDEA	1 007	273	274 570	1 031	102%	1 031	100%	316 930	307
9	BLIDA	550	510	280 500	536	97%	536	100%	279 145	521
16	ALGER	596	441	262 700	596	100%	596	100%	262 730	441
32	EL BAYADH	500	280	140 000	763	153%	763	100%	248 700	326
5	BATNA	1 033	267	276 280	729	71%	729	100%	182 250	250

Le second onglet PROD_MENSUEL permet d'afficher par wilaya et par mois la production récoltée (ainsi que le total pour les 48 wilayas) à partir des données de production saisies au fur et à mesure. C'est un indicateur qui permet d'afficher mois par mois les quantités de pomme de terre mises sur le marché. Il permet de vérifier si les productions mensuelles sont conformes aux calendriers prévisionnels.

Le graphique de la production totale par mois est également affiché automatiquement au fur et à mesure de la saisie des données.

code	Wilaya	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	CUMUL
39	EL OUED	0	45 500	171 500	136 500	31 500	0	0	385 000
27	MOSTAGANEM	35 594	207 606	90 851	0	0	0	0	334 051
44	AIN DEFLA	0	28 010	93 990	138 400	6 944	0	0	267 344
29	MASCARA	0	1 600	103 400	85 200	5 400	0	0	195 600
14	TIARET	0	0	0	8 400	16 800	66 640	17 360	109 200
10	BOUIRA	0	0	1 152	63 431	32 165	0	0	96 748
13	TLEMCEM	0	0	15 600	76 800	1 540	0	0	93 940
12	TEBESSA	0	0	0	0	22 000	59 696	8 804	90 500
3	LAGHOUAT	0	0	0	0	575	11 940	54 410	66 925
20	SAIDA	0	0	0	8 337	20 370	10 000	27 710	66 417
21	SKIKDA	5 273	22 943	27 218	8 207	0	0	0	63 640
43	MILA	0	0	1 500	2 105	43 883	10 811	2 120	60 419
35	BOUMERDES	0	4 480	42 805	7 070	0	0	0	54 355
19	SETIF	0	0	0	0	13 090	26 187	13 227	52 504
17	DJELFA	0	0	0	2 650	24 630	9 532	12 208	49 020
48	RELIZANE	2 700	5 038	18 199	8 849	2 445	0	0	37 231
2	CHLEF	0	1 435	14 255	15 446	5 856	0	0	36 992
22	SIDI BEL ABBES	0	0	0	19 125	10 125	6 750	0	36 000
26	MEDEA	0	0	0	12 583	19 110	0	0	31 693
9	BLIDA	0	0	6 112	21 803	0	0	0	27 915
16	ALGER	0	1 520	11 200	13 553	0	0	0	26 273
32	EL BAYADH	0	0	0	0	8 000	4 870	12 000	24 870
5	BATNA	0	0	0	0	2 640	0	15 585	18 225
41	SOUK AHRAS	0	0	0	450	5 550	12 000	0	18 000



VII. Application Excel pour la gestion des prix

Un fichier Excel a été développé pour la gestion des données prix. Un onglet permet de saisir les données et les autres onglets permettent l'affichage de cértaines données.

1. Saisie des données

L'onglet PDT a été développé pour la saisie les données « Prix » de la pomme de terre fraiche : Prix détail, Prix gros, Prix frais, prix réfrigéré, prix minimum, prix maximum, Est, Ouest, Centre, à une date D tout au long de la l'année. La saisie se fait à l'aide de formulaires.

2. Affichage des données saisies

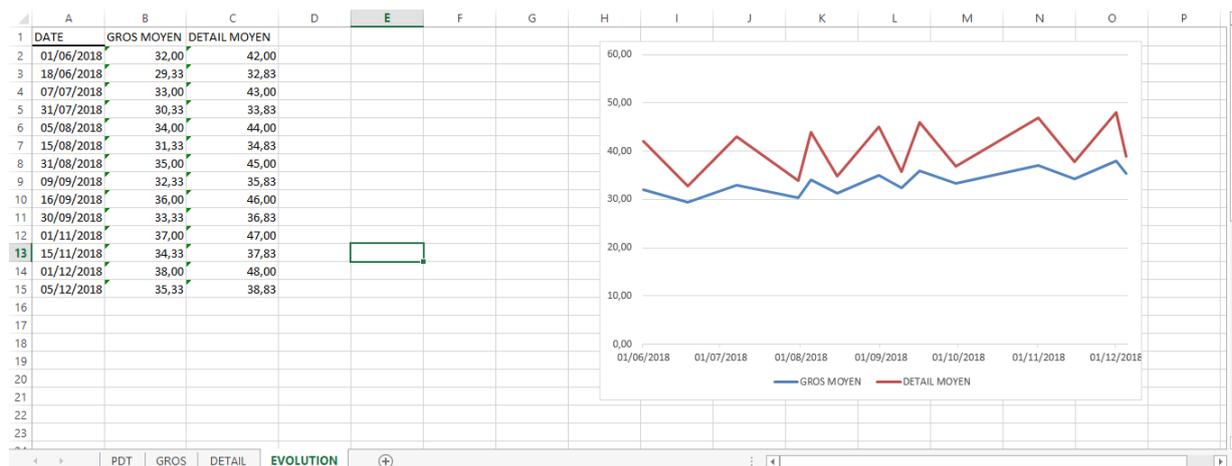
Deux onglets ont été développés pour afficher les données saisies.

Le premier reprend un format que l'ONILEV utilise actuellement. Il affiche quotidiennement les prix de produits agricoles de large consommation. Cette page Excel est ensuite imprimée pour une large diffusion. Actuellement, un onglet est créé par jour.

L'onglet développé en utilisant des fonctions existantes dans Excel permet d'afficher dans la page la date des dernières données saisies ainsi que certaines données saisies (un seul onglet suffit et plus un onglet par jour). Les données récupérées dans la feuille PDT sont encadrées en rouge ?

Produits (unité : DA/Kg sauf précision)		Régions - المناطق						المواد (دج/كلغ ما عدا استثناء)		
		Centre - وسط		Est - شرق		Ouest - غرب				
		min	max	min	max	min	max			
Pomme de terre*	Fraîche	23	24	46	57	32	51	طازج	بطاطا*	
	Réfrigérée	16	17	39	50	25	44	مخزن		
Oignon	Sec	Frais	-	-	-	-	-	طازج	جاف	
		Réfrigérée	45	50	45	55	25	30		مخزن
Ail	Vert	Sec	30	40	40	50	15	25	أخضر (ريضة)	بصل
		Vert	450	650	550	650	700	800	جاف	
Tomate	Industrielle	Importé	-	-	-	-	-	-	جاف مستورد	توم
		Ronde (de table)	90	110	80	110	120	150	صناعية	
Dattes	En vrac	250	350	250	350	220	300	صماطم الإستهلاك (المائدة)	ظماطم	
	En Régime	450	700	400	700	350	700	بدون كوستيب		
Agrume	Oranges	80	200	100	200	90	180	عرجون	تعمور	
	Citron	120	175	150	190	140	180	برتقال		
Olives	Olives de table	250	350	250	350	270	350	ليمون	حمضيات	
	Huile d'olives	650	800	700	750	650	800	زيتون الإستهلاك (المائدة)		
								زيت زيتون	زيتون	

L'onglet EVOLUTION permet d'afficher le graphique représentant l'évolution du prix moyen de la pomme de terre (national) au cours de l'année (valeurs de test sur le graphique ci-dessous).



VIII. Conclusion

Les travaux menés au cours de ce projet ont permis d'atteindre un certain nombre de résultats :

- Une collecte et une structuration des données de la filière pomme de terre et du dispositif de régulation.
- A travers ces données et les visites de terrain, une analyse précise de la filière et du dispositif de régulation a été réalisé :
 - o évolution de la production depuis 2000 (production, surfaces, rendement disponibilité par habitant) ;
 - o production par wilaya et par saison depuis 2008 ;
 - o analyse de la production 2017 : wilayas excédentaires et wilayas déficitaires, production par saison, production par mois, évolution des prix au cours de l'année, quantités stockés et déstockés et impact sur les prix,
 - o implantation des marchés de gros et des infrastructures FRIGOMEDIT,
 - o Tâches réalisés par acteurs de la filière et leurs missions statutaires...
- Un état des lieux du SI actuel : tâches réalisées par les acteurs de la filière, données et fichiers manipulés, modes et infrastructures de communication, infrastructures IT existantes (PC, réseau interne...) ...



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



- Proposition d'une méthodologie de collecte et de saisie des données, simple et efficace basée sur une analyse des données.
- Proposition d'une série d'outils pour la saisie et l'analyse des données (Access et Excel). Il est utile de préciser que des outils plus sophistiqués n'ont pu être développés dû à la durée de la mission et à l'absence d'intranet entre les producteurs d'information au niveau local et les structures centrales.

Il est souhaitable que le présent projet soit complété par un projet plus large pour la réalisation d'un SI moderne et efficace pour l'ensemble des filières soumises au dispositif de régulation. La mise en place de ce SI nécessite un certain nombre d'actions et de prérequis :

- Etude organisationnelle et développement d'applications dédiées ;
- Disponibilité de moyens matériels et de communications : Intranet sécurisé, infrastructure IT, serveurs ...
- L'implication de l'ensemble des acteurs de la filière : DRDPA, ONILEV, ONFAA... ainsi que du pilotage de la DSASI.

Ce SI futur pour la régulation des filières permettra de mettre en place de tableaux de bords (en temps réel) et des alarmes (si les prix dépassent un certain seuil ou si le calendrier de production prévisionnel n'est pas respecté) pour la prise de décision et le pilotage des filières. Ce tableau de bord et ces alarmes se feront sur la base d'indicateurs à définir par les acteurs du système (DRDPA, DSASI¹...).

¹ Il est rappelé que l'une des tâches de la SD des Statistiques Agricoles de la DSASI est de mettre en place un système d'observation et de relevé en vue du suivi de l'indice de la production agricole et des autres indicateurs

IX. ANNEXES

Définition Système d'Information

L'information est de plus en plus une donnée stratégique essentielle et nécessaire au processus de décision. Mais, si l'information accroît la connaissance, c'est le système d'information, grâce à toutes ses composantes et en liaison avec les autres moyens opérationnels, qui permet aux organisations de répondre efficacement à ses différentes missions.

Ainsi, l'information est nécessaire au sein des organisations, pour décider, agir, apprendre (acquérir par l'expérience), comprendre (par exemple en analysant les faits passés), prévoir (par extrapolation), contrôler (par exemple en confrontant données réelles et prévues), etc.

Le SI (Système d'Information) d'une organisation est de fait constitué d'un ensemble de moyens, de ressources, d'éléments organisés afin de :

- recueillir (collecter, saisir).
- traiter (extraire une information pertinente, calculer).
- stocker (mémoriser).
- diffuser de l'information (communiquer et restituer).

Il est utile de rappeler qu'il est possible de bâtir un SI sans moyens informatiques et que ces derniers ne sont qu'un outil pour l'automatisation des SI.

Au sein des organisations, plusieurs systèmes d'information sont souvent différenciés selon la nature de l'information et des traitements :

- les systèmes opérationnels (qui assurent les transactions),
- les systèmes d'aide à la décision (SIAD) (qui exploitent des modèles d'analyse de problèmes),
- les systèmes de gestion de la connaissance (qui fournissent des outils pour le travail collaboratif).

Le Système d'Information d'Aide à la Décision (SIAD) a pour but de fournir des données observées alimentant, après recoupement avec d'autres sources, la compréhension du secteur d'activité. Le SIAD permet de réaliser le suivi de l'activité, l'analyse de son impact, l'optimisation des moyens, de façon à faciliter l'orientation de l'action. Le SIAD a donc vocation à fournir les indicateurs de pilotage permettant à un responsable d'effectuer le suivi de ses activités tant sur le plan quantitatif que qualitatif.



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



Missions DRDDPA et DSASI

Décret exécutif N°16-243 du 20 Dhou El Hidja 1437 correspondant au 22 septembre 2016 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche.

La DRDDPA, direction de la régulation et du développement des productions agricoles est chargée :

- de promouvoir les actions de développement des productions végétales et animales et d'organiser les opérateurs Économiques autour d'objectifs communs ou complémentaires par filières ;
- d'encadrer et de soutenir le développement des filières de productions agricoles par la mise en place des systèmes de régulation des filières de production, la protection, la valorisation de la production nationale et la promotion des exportations ;
- de développer les instruments d'observation et d'action sur les prix des produits et des facteurs de production.

Elle comprend trois (3) sous-directions :

a- La sous-direction du développement des filières végétales, chargée :

- de proposer les mécanismes favorisant le renforcement de l'organisation des opérateurs économiques autour d'objectifs communs ou complémentaires tendant à améliorer la production et la productivité en veillant à l'exploitation rationnelle des potentialités et des investissements productifs ;
- de promouvoir et de suivre les actions de développement et de valorisation des productions végétales ;
- d'encadrer l'élaboration et le suivi des programmes spécifiques des structures sous tutelle ;
- de proposer les critères et les paramètres d'éligibilité aux aides publiques tendant au développement des productions végétales et visant l'amélioration de la sécurité alimentaire ainsi que la promotion des exportations des produits agricoles d'origine végétale à avantages comparatifs avérés.

b- La sous-direction du développement des filières animales, chargée :

- de contribuer à l'élaboration et à l'application de la réglementation relative à la valeur et à la qualité nutritionnelle des aliments destinés aux animaux d'élevage ;
- d'encadrer l'élaboration et le suivi des programmes spécifiques des structures sous tutelle ;

- de promouvoir et de suivre les actions de développement et de valorisation des filières animales ;
- de proposer les mécanismes de nature à organiser les opérateurs économiques autour d'objectifs de production communs ou complémentaires pour un produit ou une filière dans le sens de la satisfaction des besoins et de l'exploitation rationnelle des potentialités et des investissements ;
- de proposer les critères et les paramètres d'éligibilité aux aides publiques tendant au développement des productions animales et visant l'amélioration de la sécurité alimentaire ainsi que la promotion des exportations des produits agricoles d'origine animale à avantages comparatifs avérés.

c- La sous-direction de l'organisation et de la régulation des filières agricoles, chargée :

- d'organiser, de suivre et d'encadrer les systèmes d'observation et d'action sur les prix des produits et des facteurs de production et la régulation des filières de productions agricoles ;
- de proposer, de suivre et d'évaluer les mécanismes relatifs à la protection, à la valorisation de la production nationale et à la promotion des exportations des produits agricoles ;
- de proposer, de suivre et d'évaluer les mécanismes relatifs à la modernisation et à l'intégration agro-industrielle par filière et d'encourager la mise en place d'infrastructures appropriées de collecte, de stockage, de conditionnement, de transformation et des cadres organisationnels nécessaires ;
- d'encadrer et de suivre les activités et les programmes des offices et structures sous tutelle en matière de régulation ;
- d'organiser et d'animer l'interprofession agricole.

Art. 9. La DSASI direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information est chargée :

- d'organiser la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information économique et statistique relative au secteur et d'assurer l'appui méthodologique pour son élaboration ;
- d'initier des programmes d'enquêtes statistiques et de recensement et de les encadrer en collaboration avec les wilayas ;
- de coordonner les activités faisant appel aux techniques avancées de cartographie, d'imagerie par satellites et de systèmes d'informations géographiques
- d'améliorer et de moderniser le système d'information du secteur ;



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



- d'initier des enquêtes relatives à l'emploi agricole et de proposer des mesures pour son développement et d'évaluer l'impact des programmes de développement sur l'emploi.

Elle comprend trois (3) sous-directions :

a- La sous-direction des statistiques agricoles, chargée :

- d'organiser le circuit de l'information statistique agricole ;
- d'analyser et d'élaborer les bilans de campagnes spécifiques aux principales filières ;
- de mettre en place un système d'observation et de relevé en vue du suivi de l'indice de la production agricole et des autres indicateurs ;
- de concevoir, d'élaborer et de gérer les revues et publications statistiques ainsi que tout document cartographique et autre support de données statistiques économiques et sociales.

b- La sous-direction des systèmes d'information, chargée :

- de mettre en place et de gérer les bases de données du secteur ;
- de développer les applications et les logiciels spécifiques à la demande des structures centrales et déconcentrées ;
- de normaliser l'information à travers l'étude et la conception des bases de données et d'assurer le fonctionnement permanent du réseau en place sur le plan matériel et logiciel ;
- d'assurer la maintenance du matériel et des logiciels utilisés par les différentes structures.

c- La sous-direction de l'emploi agricole, chargée :

- de préparer et de suivre la mise en œuvre du programme d'enquêtes lié à l'emploi agricole ;
- d'évaluer l'impact des programmes de développement agricole sur l'emploi ;
- d'élaborer périodiquement les notes de conjoncture sur l'emploi dans le secteur agricole et d'en analyser les principaux paramètres.



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



Missions services DSA

Les services agricoles de wilaya sont regroupés au sein d'une direction comportant des services structurés en bureaux :

- Service des Statistiques et des Comptes Economiques
- Service des Inspections Vétérinaire et Phytosanitaire
- Service de l'Aménagement Rural et de la Promotion des Investissements
- Service de l'Organisation de la Production et de l'Appui Technique
- Service de l'Administration et des Moyens

A ce titre, ils sont chargés :

- De veiller à l'application de la réglementation dans tous les domaines de l'activité agricole
- D'assurer l'inspection et le contrôle des activités vétérinaires et phytosanitaires
- D'organiser et de contrôler le déroulement des campagnes de lutte national
- D'assister techniquement les institutions locales du secteur agricole
- De mettre en œuvre les instruments et mesures induits par la politique de préservation des terres agricoles et agro-sylvo-pastorale
- De mettre en place, développer et mettre à jour les instruments statistiques agricoles et d'élaborer les différents fichiers aux fins de suivi et d'évaluation périodique de l'état du secteur
- De proposer toutes mesures ou actions nécessaires à l'élaboration des instruments de régulation et de veiller à la mise en œuvre des mesures arrêtées
- D'animer les activités des institutions agricoles rurales intervenant au niveau local et de les assister techniquement
- D'identifier les objectifs de développement agricole de la wilaya et les moyens à mobiliser pour leur réalisation
- D'impulser la promotion de l'investissement agricole
- De proposer les mesures et actions de perfectionnement et vulgarisation et de mettre en œuvre les mesures arrêtées

SOPAT : Le service de l'organisation de production et de l'appui technique est chargé notamment :

- de promouvoir les actions de développement et d'intensification des productions agricoles et de modernisation des conduites culturales et des élevages et d'assurer le suivi de leur exécution ;

- de veiller à la mobilisation des facteurs et moyens de production nécessaires à la réalisation des différentes campagnes agricoles dont il assure le suivi et l'évaluation ;
- de contrôler le respect des normes phytotechniques des semences et plants ; de contrôler au plan qualitatif la conformité des intrants mis à la disposition des producteurs ;
- de promouvoir les actions de valorisation des produits, sous-produits et résidus de récolte ;
- de participer à l'organisation des marchés agricoles locaux ;
- de veiller à l'utilisation rationnelle des eaux d'irrigation par la promotion de l'introduction et du développement des techniques économisatrices d'eau ;
- d'organiser les mouvements saisonniers des cheptels ;
- de délivrer les autorisations d'exercice des activités d'élevage ;
- de contrôler la conformité des conduites zootechniques et délivrer les certificats de réformes zootechniques ;
- de mettre en œuvre les contrôles techniques des produits animaux ou d'origine animale ;
- de contrôler les opérations préalables à la mise en œuvre des programmes d'amélioration génétique (identification des animaux, contrôle de la filiation, etc...) ;
- d'accorder les visas à l'inscription sur les livres zootechniques et généalogiques ;
- de délivrer les autorisations de création et d'exploitation de centres d'insémination et de veiller à ce que les personnels y exerçant répondent aux qualifications requises ;
- de contrôler les opérations de croisement ;
- de l'agrèage du cheptel proposé à l'import-export ;
- d'animer et d'encourager le mouvement coopératif et associatif ;
- de promouvoir et développement des activités de vulgarisation et de perfectionnement
- d'organiser les activités de démonstration, en relation avec les institutions locales concernées et de développer la diffusion des conseils et supports techniques en direction des producteurs ;
- de promouvoir la création d'emploi agricole.

Il comprend trois bureaux :

- le bureau de la production agricole et des institutions rurales ;
- le bureau de la formation, du perfectionnement et de l'emploi ;
- le bureau de la réglementation et de la normalisation



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



Le service des statistiques et des comptes économiques agricoles est chargé notamment :

- de réaliser les programme des enquêtes statistiques agricoles ;
- d'élaborer et de gérer les différents fichiers (fichier foncier, fichier des producteurs, fichier des installations rurales etc....) ;
- d'élaborer les principaux indicateurs économiques sur l'état du secteur (superficies et effectifs des cheptels, consommations intermédiaires, coûts des facteurs et des produits, indices des prix et des productions, populations, population agricole, structure des exploitations agricoles, etc...);
- d'établir les comptes économiques agricoles.

Il comprend deux bureaux :

- Le bureau des statistiques et des enquêtes agricoles,
- Le bureau des comptes économiques.



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



Missions ONILEV

Décret exécutif 09-309 du 4 Chaoual 1430 correspondant au 23 septembre 2009 portant création de l'office national interprofessionnel des légumes et des viandes

Art. 4. Outre les missions fixées par les dispositions de l'article 66 de la loi 08-16 du Aouel Chabane 1429 correspondant au 3 aout 2008 (voir ci-dessous), susvisée, et conformément aux dispositions de l'article 63 de la même loi, l'office est chargée :

- de réaliser toute étude et enquête permettant la connaissance des différents segments de la filière, leur niveau d'intervention et de proposer aux pouvoirs publics les programmes de développement et de régulation à mettre en place ;
- de concilier les intérêts Economiques des différents intervenants dans la filière et ceux des consommateurs ;
- d'effectuer toutes opérations commerciales ou industrielles liées à son objet ;
- d'effectuer des prestations de services au profit des agriculteurs

Art. 5. L'office assure des missions de service public notamment en matière de régulation, de constitution et de gestion des stocks des produits stratégiques conformément au cahier des charges de sujétions de service public annexé au présent décret.

Les droits et obligations, induits par la mission de service public, font l'objet d'une convention entre l'Etat, représenté par les ministres chargés de l'agriculture et des finances et l'office représenté par son directeur général.

La liste des légumes et des viandes concernés par l'opération de régulation, qui peut être Elargie à certains fruits à impact Économique avère, sera fixée par arrêté conjoint des ministres chargés de l'agriculture et du commerce.

Art. 6. L'office est doté d'un fonds initial dont le montant est fixé conjointement par le ministre chargé de l'agriculture et le ministre chargé des finances.

Art. 66. Les offices interprofessionnels sont chargés :

- *de concilier les intérêts Economiques des professions d'une même filière agricole et ceux des consommateurs ;*
- *de mener toute Etude Economique tendant à la maîtrise du fonctionnement de la filière agricole ;*

Ce programme d'appui
est mis en oeuvre par le



Programme d'appui à l'initiative

ENPARD
MÉDITERRANÉE



Cette initiative est financée
par l'Union Européenne

- *de suggérer aux professionnels et aux pouvoirs publics, toutes mesures de nature à prévenir les déséquilibres entre l'offre et la demande dans le cadre de l'intérêt général ;*
- *d'assurer les missions que les pouvoirs publics peuvent leur confier dans le cadre de la promotion de la filière et de la maîtrise de son marché.*



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



Loi orientation agricole

Loi 08-16 du Aouel Chabane 1429 correspondant au 3 aout 2008 portant orientation agricole

CHAPITRE : DE LA REGULATION DES PRODUITS AGRICOLES

Art. 41. La régulation des produits agricoles vise à réaliser l'équilibre entre l'offre et la demande en vue de protéger les revenus des agriculteurs et de sauvegarder le pouvoir d'achat des consommateurs.

Art. 42. Les interventions au titre de la régulation des produits agricoles, sont opérées notamment par :

- des mesures d'incitation à la collecte, au stockage et aux infrastructures de stockage, à la manutention et au transport ;
- des mesures de soutien aux organisations professionnelles et interprofessionnelles agricoles ;
- des mesures tarifaires, le cas échéant, dans le cadre de la législation en vigueur.

Les conditions et modalités d'application des dispositions du présent article sont définies par voie réglementaire.

Art. 43. En vue de contribuer à la prise en charge de la fonction régulation des produits agricoles, il est mis en place des dispositifs de suivi et d'évaluation, notamment la création d'observatoires de filières ou de produits agricoles.

Les conditions et les modalités de création des observatoires sont fixées par voie réglementaire.

CHAPITRE : L'ENCADREMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, LA RECHERCHE, LA FORMATION ET LA VULGARISATION

Art. 82. Il est institué un système national d'information agricole (SNIA), visant notamment :

- l'institutionnalisation de la fonction de collecte de la statistique notamment au niveau communal ;
- le renforcement, l'adaptation et l'élargissement du système de statistiques agricoles pour la production de données fiables, pertinentes et d'actualité ;
- la consolidation des systèmes d'information existants, y compris les systèmes d'alerte précoce dans les domaines phytosanitaire, zoonitaire et forestier, notamment géographique, par la mise en place de cellules techniques et leur dotation en ressources humaines qualifiées et en Equipements adaptés ;

Ce programme d'appui
est mis en oeuvre par le



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



Cette initiative est financée
par l'Union Européenne

- le renforcement de l'activité d'enquêtes par le biais des structures administratives centralisées ou déconcentrées de l'administration agricole ou par des prestataires de services spécialisés et indépendants ;
- la réalisation périodique du recensement général de l'agriculture et l'inventaire national des forêts ;
- la coordination des informations statistiques produites par les différents opérateurs du secteur, dont les observatoires des filières agricoles au sens des dispositions de l'article 43 de la présente loi.



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



Missions ONFAA

L'Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires institué à l'INRAA a pour rôle d'apporter un appui aux instituts techniques, d'assurer les traitements et analyse des données des Directions du MADRP, de produire des informations non produites par ailleurs, se rapportant aux filières agricoles et agroalimentaires.

Le constat est que l'information agro-économique sur les filières est très dispersée et souvent difficilement accessible, il existe une forte asymétrie entre les différents groupes d'acteurs quant à l'accès à l'information sur les filières, l'information n'est pas actualisée, elle se présente souvent à l'état brut faute de travaux d'analyse. En réponse aux problèmes du déficit de l'information sur les filières auquel l'État, les acteurs économiques sont confrontés dans le contexte du désengagement des filières, l'Observatoire des Filières agricoles constitue l'outil le plus performant pour :

- Collecter et analyser l'information sur les filières agricoles ;
- Éclairer les décideurs publics et privés dans la définition de politiques et de stratégies ;
- Promouvoir les échanges et la concertation entre les acteurs ;
- Contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des réformes des filières.

Objectif général

Appuyer la politique Algérienne agricole et rural par le renforcement du système d'information économique et des statistiques du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche (MADRP).

Objectif spécifique

Développement d'un Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires au sein de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRAA) sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche (MADRP).

Rôle de l'observatoire

L'Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires institué à l'INRAA a pour rôle d'apporter un appui aux instituts techniques, d'assurer les traitements et analyse des données des Directions du MADRP, de produire des informations non produites par ailleurs, se rapportant aux filières agricoles et agroalimentaires. Il s'agit de développer un outil de production et de diffusion de l'information et un support aux activités de recherche et d'aide à la décision. L'attente du MADRP est de couvrir les

filières agricoles et agroalimentaires prioritaires pour les pouvoirs publics. Il s'agit des filières des Céréales e, du Lait, de la Pomme de Terre, d'Olives et des Dattes.

Il s'agit, pour ces filières, d'observer l'ensemble des segments, à savoir : les intrants, la production, la mise en marché, la transformation, la distribution et la consommation. L'observation doit par ailleurs, porter sur l'environnement économique des filières : marché mondial, normes techniques et commerciales, dispositions réglementaires régissant les échanges commerciaux. Il s'agirait par ces missions de donner à l'Observatoire un rôle spécifique et unique de centre de ressources et de coordination des institutions avec pour finalité d'appuyer la diffusion d'informations utiles au pilotage économique et à la régulation des marchés auprès des pouvoirs publics et des acteurs des différentes filières.

L'Observatoire à comme principales missions :

1. Connaissance et suivi des prix agricoles ;
2. Observation des données technico-économiques des exploitations agricoles ;
3. Suivi de campagne des principales spéculations ;
4. Veille commerciale des marchés internationaux des produits agricoles et agroalimentaires ;
5. Observation des entreprises agroalimentaires et des unités de transformation ;
6. Mise en place d'un système d'information de l'observatoire.

1. Connaissance et suivi des prix agricoles :

Cela consiste à faire des relevés de prix au niveau des marchés de gros et de détail par les enquêteurs selon une méthode harmonisée et commune. L'objectif est d'analyser ces prix d'une manière hebdomadaire afin de parvenir à une publication au profit de l'ensemble des partenaires et les acteurs concernés

2. Observation des données technico-économiques des exploitations agricoles :

L'objectif général de cette activité est de construire, sur les filières clés, un référentiel des systèmes de production les plus significatifs. Cela suppose donc de mettre en place des réseaux de référence adaptés (panels) à partir desquels sont élaborés des cas-types qui décrivent les différents systèmes de production caractéristiques de la filière. L'approche méthodologique repose sur des enquêtes auprès d'exploitations agricoles pour recueillir un certain nombre d'informations de nature structurelle, technique, économique, sociale. **3. Suivi de campagne des principales spéculations :**

En collaboration avec les différents partenaires, un outil de suivi de campagne des principales spéculations est mise en place afin de pouvoir réunir les informations relatives aux déroulements des



Programme d'appui à l'initiative

ENPAR
MÉDITERRANÉE



différentes campagnes et qui va aboutir à une publication conjoncturelle selon un modèle de suivi qui englobe les points suivants :

- Des indicateurs qualitatifs : croissance végétative, conditions climatiques...
- Des indicateurs quantitatifs : surface, production, stocks, ...
- Des indicateurs économiques : prix, importations, disponibilité...

4. Veille commerciale des marchés internationaux des produits agricoles et agroalimentaires :

L'Observatoire devant mieux saisir la dynamique des filières au niveau international, cette veille commerciale des marchés s'effectue avec la mise en place d'une équipe (incluant les membres de l'observatoire et les différents partenaires) en capacité de collecter, d'analyser et de traiter des données relatives aux marchés internationaux afin de produire des notes de conjoncture susceptibles d'éclairer les décisions des acteurs des filières.

5. Observation des entreprises agroalimentaires et des unités de transformation :

L'objectif de cette activité est de réaliser et puis actualiser régulièrement un répertoire des entreprises agroalimentaires et procéder à des analyses pertinentes permettant ainsi de mieux connaître ce secteur indispensable au développement de l'agriculture. Ceci est possible avec le concours de nos partenaires qui nous ont permis de collecter de l'information en vrac relative aux entreprises agroalimentaires algérienne.